

Inculpés du Limousin

« Que la honte change de camp ! »¹

Le 11 janvier dernier, un incendie détruisait un émetteur de télédiffusion sur la commune des Cars. L'infrastructure seule était visée : aucun blessé, aucun mort, aucun mouvement de foule ou de panique ne sont à déplorer. L'opération aurait essentiellement privé un peu plus d'un million de personnes de la TNT et de plusieurs stations de Radio-France... pendant quelques jours.

Une enquête a pourtant été ouverte pour *terrorisme*, aboutissant, le 15 juin, à l'interpellation brutale de six personnes, à l'aube, à leur domicile. Après 72h de garde à vue, une institutrice directrice d'école, une femme artisan-menuisier et un plombier retraité sont finalement mis en examen. Le juge décide de leur accorder la liberté sous contrôle judiciaire, contre le Parquet qui requérait la détention provisoire. Chacune des personnes inculpées présente un casier judiciaire vierge, mais le Parquet s'acharne et fait appel : aujourd'hui encore, deux des six personnes interpellées risquent la prison. Les motifs invoqués semblent cependant sérieux : « destruction et dégradation par moyen dangereux en bande organisée », « association de malfaiteurs » et « destruction de biens de nature à porter atteinte aux intérêts de la nation ». De quoi justifier le recours conjoint au bureau de lutte anti-terroriste de la Gendarmerie Nationale, à une équipe d'enquêteurs spécialisés de la direction territoriale de la Police Judiciaire et à la sous-direction anti-terroriste de la Police Nationale ?

Cet acte est loin d'être isolé. Depuis le début du déploiement de la 5G, plus d'une centaine d'antennes-relais a fait l'objet de destructions volontaires en France, mais des pays de plus en plus nombreux sont également concernés. Le phénomène a débuté en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Chine avant de gagner rapidement l'Irlande, la Belgique, la Nouvelle-Zélande ou encore Chypre... Partout, les dégradations se multiplient et les médias courtisans se perdent en conjectures devant la variété de profils des auteurs présumés. Les trois inculpés du Limousin appartiendraient « à la mouvance d'extrême gauche ». Mais dans le même temps, deux moines mis en examen pour « tentative et destruction incendiaire » et « association de malfaiteurs » en septembre dernier seraient eux membres d'« une communauté catholique intégriste » du Beaujolais. Les complotistes ne sont évidemment pas en reste. Un journaliste d'un grand quotidien, que d'aucuns ont pu jadis considérer comme sérieux, établit ainsi un lien de causalité directe, certainement après avoir mené une enquête approfondie, affirmant sans sourciller qu'« une absurde théorie du complot liant le déploiement de la 5G à l'épidémie due au coronavirus a abouti à plusieurs dizaines d'attaques contre des antennes »². Enfin, des « Gilets Jaunes radicaux », des « activistes anarcho-autonomes », des « militants anti-réseau, anti-médias, contre une soi-disant surveillance généralisée » sont également mis en cause, sans compter bien sûr ceux qui agissent « par bêtise, par mimétisme, ou sous l'effet de l'alcool »³. On en redemande...

À aucun moment n'est envisagée l'hypothèse que ces actes de vandalisme puissent émaner de citoyens politiquement responsables, désespérés de devoir en arriver là pour réussir à faire entendre leur opposition à ce qui constitue bel et bien un projet de société global. À aucun moment n'est évoquée la fuite en avant technologique, désormais imposée aux populations par une « *technocrature scientifric* » mondialisée sans le moindre état d'âme. Non, bien sûr, il est tellement

1 Message publié le 18 novembre 2021 sur les comptes Twitter officiels d'Emmanuel Macron et de l'Elysée, à propos du harcèlement scolaire.À

2 « Les destructions d'antennes téléphoniques 5G augmentent en Europe », article de Damien Leloup publié le 20 avril 2020 sur le site internet du journal Le Monde.

3 « Information Europe 1 : L'inquiétant boom des destructions d'antennes relais », article de Guillaume Biet et Clément Lesaffre, publié le 19 janvier 2021 sur le site d'Europe 1.

plus confortable et plus vendeur de désigner les auteurs comme des marginaux extrémistes bas du front, et, suprême gourmandise, de les offrir à la vindicte et aux commentaires affligeants des citoyens bien-pensants...

Comment a-t-on pu en arriver là ? Quelle dissonance cognitive permet de considérer comme des héros les révolutionnaires de 1789, les résistants de 39/45, les esclaves révoltés, et dans le même temps, de considérer comme des criminels en puissance les saboteurs d'antennes 5G, les faucheurs d'OGM, les Gilets jaunes défilant dans la rue pour appeler de véritables politiques sociales ou les enseignants de philosophie refusant la correction électronique des copies de baccalauréat ?

Les révolutionnaires de 1789 auraient-ils dû s'abstenir de prendre la Bastille ? Les résistants de saboter durant la seconde guerre mondiale ? Les esclaves noirs de se révolter contre leurs oppresseurs ?

Mais nos politiques et nos industriels sont capables de parler, avec des trémolos dans la voix, de protéger l'environnement tout en s'employant à vider systématiquement la planète de ses ressources et à la saccager chaque jour davantage en y déployant le dernier gadget à la mode : éoliennes géantes, antennes 5G, trains de satellites, ...

Ils sont capables de parler de protection des droits des enfants tout en imposant la numérisation massive de tous les secteurs de nos vies, qui entraîne leur exploitation criminelle atroce autour de l'extraction minière au Congo, dans les usines de Chine et de Corée du Sud, les dépotoirs de déchets électroniques qui s'étendent en Chine, aux Philippines, au Bangladesh, en Inde, au Pakistan, au Nigeria, au Kenya, au Ghana et ailleurs⁴ ? Alors même que, dans les pays consommateurs, les effets dramatiques pour la santé physique et mentale des jeunes utilisateurs d'écrans sont aujourd'hui très bien documentés⁵⁶⁷.

Ils sont capables de parler d'esprit critique, de raison scientifique et de « grands débats » tout en pratiquant une invraisemblable censure sous couvert de « lutte contre le complotisme » et de « chasse aux *fake-news* ».

Ils sont capables enfin de parler de « Liberté », d'« Égalité » et de « Fraternité » alors même qu'ils écrasent chaque jour un peu plus leurs conditions d'avènement. Car quelle est la liberté du citoyen de refuser le monde dessiné par l'alliance de la technoscience et la finance mondialisées ? Où est l'égalité entre ceux qui imposent et ceux qui subissent ? Quel espace reste-t-il à la fraternité lorsque les relations sont de plus en plus codifiées, régies par des protocoles ou des algorithmes ?

Si on accepte comme définition du terrorisme le fait de mener des actions visant à contraindre par la terreur, qui utilise les moyens du terrorisme dans nos démocraties actuelles ? Les individus et les groupuscules qui détruisent des dispositifs imposés aux populations sans concertation préalable ? Ou bien l'État qui menace de stigmatiser, priver de travail, condamner, enfermer voire éborgner quiconque ne les accepte pas de bonne grâce ?

Il est temps, en effet, que la honte change de camp.

4 « On achève bien les enfants : écrans et barbarie numérique », Fabien Lebrun, 2020, éditions Le Bord de l'Eau.

5 « La fabrique du crétin digital », Michel Desmurget, 2019, Seuil.

6 « Les ravages des écrans », Manfred Spitzer, 2019, L'échappée.

7 « Quand les écrans deviennent neurotoxiques », Sabine Duflo, 2018, Marabout.